

COMITE D'ENTREPRISE CATERPILLAR
COMMISSION CULTURELLE

SALLES DE GRENOBLE ET AGGLOMERATION SAISON 11-12



SPECTACLES SUBVENTIONNES
PAR LE C.E.

Le Comité d'Entreprise subventionne les spectacles présentés dans les salles suivantes :

*AMPHITHEATRE DE PONT DE CLAIX
CENTRE CULTUREL SEYSSINET PARISSET
CINETHEATRE LA PONATIERE
COLEO
ESPACE PAUL JARGOT
HALLE TONY GARNIER
LA RAMPE
LA MAISON DE LA DANSE DE LYON
L'HEURE BLEUE
L'HEXAGONE
L'ESPACE ARAGON
LA FAIENCERIE
LE THEATRE 145
LE THEATRE DE GRENOBLE
LE THEATRE EN ROND
MC2*

La subvention sera versée directement aux Salariés : 15€ par place, 2 places maxi par spectacle. Pour les spectacles enfants, subvention octroyée à l'ouvrant droit et ses ayants droit. Minimum à charge par billet : 5 Euros.

Présentation d'une photocopie des billets nominatifs achetés et d'une facture.

Règlement sur le PME pour les remboursements inférieurs à 50 Euros, règlement par virement bancaire au vu d'un RIB pour les remboursements supérieurs à 50 euros.

**BROCHURES DE LA SAISON
DISPONIBLES AU C.E.**